

**SYNDICAT DE GESTION DES BASSINS VERSANTS
DU MORON, BLAYAIS, VIRVEE ET RENAUDIÈRE**

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 12 JUIN 2019

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres absents : 8
Nombre de votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de notre assemblée générale du 6 juin 2019.
L'an deux mille dix-neuf, le 12 juin, le Comité Syndical dûment convoqué (date de la convocation le 7 juin 2019) s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre JOLY.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DU GRAND CUBZAGUAIS AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Mesdames : MONSEIGNE, SAEZ.
Messieurs : GRAVINO, JOLY, POTIER.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS : Messieurs AREVALO, JEANNET donne pouvoir à Monsieur GRAVINO, MERCADIER donne pouvoir à Monsieur JOLY, ROUX donne pouvoir à Madame SAEZ.

ABSENTS :

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DE BLAYE AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Messieurs : GAYRARD, PAGE, RODRIGUEZ, ROTURIER.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS : Messieurs : DUEZ, MARGUERITTE donne pouvoir à Monsieur RODRIGUEZ.

ABSENTS :

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC LATITUDE NORD GIRONDE AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Madame BERNY.
Messieurs : BAURI, LESUR.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS : Monsieur GRAVELAT.

ABSENTS :

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DU FRONSADAIS

PRESENTS : Madame REGIS.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS : Monsieur BAYARD.

ABSENTS :

Le Président ouvre la séance et demande s'il y a des remarques particulières concernant le procès-verbal de la réunion précédente du 12 avril 2019 joint à la convocation. Pas de remarques particulières.
Circulation du registre pour signature.

Secrétaire de séance : Célia MONSEIGNE

Il donne connaissance de l'ordre du jour :

- 1- Appel cotisations des CDC pour l'année 2019
- 2- Plan de financement pour les missions du poste de Directeur - chargé de mission des milieux Aquatiques - année 2019
- 3- Plan de financement pour les missions du poste de Technicien rivière - année 2019

- 4- Mise en place d'un régime indemnitaire complémentaire au RIFSSEP à compter du 01 juin 2019
- 5- Avenant au contrat d'assurance multirisques professionnelles
- 6- Avenant de remplacement au contrat d'assurance responsabilité civile du syndicat
- 7- Election des membres de la Commission d'Appel d'offres
- 8- Demande d'adhésion au régime d'assurance chômage pour les agents non titulaires
- 9- Questions et informations diverses

1- Rapport N° 2019-18 Appel à cotisations des CDC pour l'année 2019

Pas de remarques particulières concernant le point N°1.

2- Rapport N° 2019-19 Plan de financement pour les missions du poste de Directeur – Chargé de mission milieux aquatiques – Année 2019

Remarque relative à la différence non cohérente entre les montants HT et TVA (en particulier carburant).
Question relative à l'achat de véhicule relatif au poste de Directeur, il est demandé d'étudier les différents scénarios possibles (location, achat neuf et occasion).

3- Rapport N° 2019-20 Plan de financement pour les missions du Technicien rivière – Année 2019

Pas de remarques particulières.

4- Rapport N° 2019-21 Mise en place d'un régime indemnitaire complémentaire au RIFSSEP à compter du 01 juin 2019

Pas de remarques particulières.

5- Rapport N° 2019-22 Avenant au contrat d'assurance multirisques professionnelles

Pas de remarques particulières.

6- Rapport N° 2019-23 Avenant de remplacement au contrat d'assurance responsabilité civile du syndicat

Il est précisé qu'un devis supplémentaire est demandé. En cas de débordement de rivière dans le cadre de la compétence « GEMA » il est demandé à qui appartenait la responsabilité (commune ou syndicat). Il est répondu que le syndicat ayant la compétence ne pourrait être tenu responsable seulement en cas de défaut d'entretien manifeste (par manquement ou action contraire au PPG).

7- Rapport N° 2019-24 Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Pas de remarques particulières.

8- Rapport N° 2019-25 Demande d'adhésion au régime d'assurance chômage pour les agents non titulaires

Il est demandé du détail sur l'historique du dossier.

Un contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage pour les agents non titulaires a été établi par délibération du 21 avril 2015. Le syndicat ayant changé de forme juridique, l'URSSAF de la Gironde propose une reconduction adaptée à notre nouvelle structure.

9- Questions diverses

L'un des membres du syndicat a-t-il un interlocuteur privilégié à l'agence de l'eau ? M. Rodriguez connaît probablement un élu à l'agence de l'eau. M. Renard est cité.

Question relative à la situation d'un agent de terrain ayant fait part il y a quelques mois d'une volonté de départ pour projet personnel.

Question relative à l'enveloppe financière prévue (400 000 euros ?) pour la construction d'un bâtiment. Il est évoqué la vente d'un terrain appartenant au syndicat (d'environ 4500 m²) sur lequel était prévu la construction d'un local. Il est demandé de contrôler l'état du terrain et d'envisager un éventuel entretien.

L'ordre du jour étant épuisé et le chapitre des questions diverses clos, le Président remercie les membres de l'assemblée et lève la séance à 21 heures 50.